

Message du Ministre Sylvestre Radegonde à l'occasion du 40eme anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria

Aujourd'hui marque les 40 ans de notre organisation régionale. En effet, le 10 janvier 1984, naissait la première et la seule organisation régionale insulaire d'Afrique. Une date historique pleine de symboles et de significations. Car en apposant ce jour leur signature au bas du document que l'on appellera l'Accord général de coopération de Victoria, Jean Benajara, Maxime Ferrari et Anil Gayan, alors respectivement Ministre des Affaires étrangères de Madagascar, des Seychelles et de Maurice, dotaient notre sous-région de son plus puissant outil de coopération régionale.

L'Accord de Victoria a donné corps aux ambitions affichées dans la Déclaration de Port Louis signée par les trois Etats-membres fondateurs que sont les Seychelles, Maurice et Madagascar, qui seront rejoints plus tard par les Comores et la France/Réunion.

Cet acte historique des Chefs de la diplomatie des trois Etats-membres fondateurs a eu un effet transformateur sur la région du sud-ouest océan Indien au cours de ces 40 dernières années. En signant cet Accord, ils ont donné une voix aux petits Etats insulaires jusque-là inaudibles. Ils ont donné le coup d'envoi de l'émergence de l'Indianocéanie, espace de solidarité agissante dans le sud-ouest de l'océan Indien. A coups de projets divers, la Commission de l'océan Indien a contribué considérablement à améliorer la qualité de vie de nos populations. Elle a augmenté la sécurité maritime dans notre partie du monde. Bien plus, elle a fait de notre région un acteur important sur la scène internationale, notamment sur les questions telles que le changement climatique et comme composante essentielle de la très influente Alliance des Petits Etats insulaires en développement.

Nous, les fiers héritiers des ambitions dont l'Accord de Victoria est porteur, avons le devoir de suivre dans le sillon tracé par nos prédécesseurs. C'est justement parce que nous restons sur leurs traces que nous avons révisé l'Accord de Victoria, encore une fois aux Seychelles. Cet Accord de Victoria Révisé, que nous espérons, rentrera en vigueur très bientôt, nous l'espérons, et donnera un nouvel élan à la coopération régionale.

C'est le lieu de rappeler que la COI a démontré que ce qui était traditionnellement vu comme des handicaps au développement, par exemple la petitesse d'un Etat, en termes de superficie, de population et des moyens d'action, peuvent se transformer en atouts, si ces Etats ont la volonté de faire de leur histoire et valeurs communes, un tremplin pour des actions communes et décident de mutualiser leurs moyens d'agir.

La COI est avant tout une COI des peuples. L'Indianocéanie, comme l'avait si bien défini le poète mauricien Camille de Rauville, est une autre manière de voir le monde. La COI est avant tout un espace de complémentarité, de solidarité et de partage.

Joyeux Anniversaire a la COI !